

Maintenance immobilière, hôtelière et hospitalière

RNCP2869 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEUST — Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
Code(s) NSF	334
Formacode(s)	22486
Code(s) ROME	I1308
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La maintenance des équipements techniques du bâtiment concerne notamment le chauffage, la ventilation, l'électricité, l'eau et les autres fluides, les équipements de sécurité, les systèmes d'alarmes et de communications internes...

Ce technicien supérieur polyvalent assure la maintenance préventive et corrective des installations techniques du bâtiment. Il peut aussi conseiller et intervenir lors de la réalisation de travaux neufs. Dans tous les cas, il veille au respect de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité des équipements. Il participe également à la gestion du budget et des contrats de maintenance.

En maintenance préventive, il planifie et entretient les équipements, effectue des analyses de consommation d'énergie (courants faibles, groupe électrogène, production et distribution de chaleur et de froid...). Il peut aussi auditer l'ensemble des installations en particulier en terme de sécurité et mettre en place les vérifications et contrôles périodiques obligatoires.

Au niveau de la maintenance corrective, il détecte l'origine des défaillances et établit un diagnostic. A l'aide de plans et de schémas, il répare les matériels défectueux et échange les pièces. Il peut utiliser des logiciels de GMAO (gestion de la maintenance assistée par ordinateur) pour gérer l'état des équipements, les interventions et les pièces de rechange. Il rend compte de chaque intervention dans la GMAO ou dans tout autre registre obligatoire ou qu'il aura mis en place afin de conserver une trace de toute intervention.

De ce fait, il maintient à jour un état des lieux de diverses installations (électriques, thermiques...). Par ailleurs, à l'occasion de travaux, il prend part à la constitution du cahier des charges et participe au suivi de chantier afin que l'exploitation des nouveaux équipements soit prise en compte dès la conception.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

S'adapter à des situations, des matériels et des technologies variés Suivre des processus méthodologiques rigoureux

Avoir le sens des responsabilités

Etre autonome

Savoir prendre une décision rapidement

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien supérieur de maintenance travaille dans les hôtels, les hôpitaux, les sociétés HLM, les sociétés de services et de maintenance immobilière, les centres commerciaux, les grandes entreprises tertiaires ou industrielles, ou les collectivités locales.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 900 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 888
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Enseignements statutaires et professionnels intervenant

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Selon procédure instaurée par les services de l'Université

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 760 €
Selon la branche	8 000 € – 8 940 €

Prise en charge	Branches concernées
8 760 €	Valeur par défaut · 209 branches
8 940 €	CPNE Casinos, CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme
8 226 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 000 €	CPNE de l'immobilier

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2025

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2869/>